

**Avis et communications  
de la  
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs  
de  
certains pneumatiques neufs ou rechapés, en caoutchouc, du type utilisé par les autobus ou camions,  
originaires de République populaire de Chine

(réglementation antisubvention et antidumping)

En application du règlement d'exécution (UE) 2018/163 (JO L30/18), une mesure d'enregistrement portant sur les importations de certains pneumatiques neufs ou rechapés, en caoutchouc, du type utilisé par les autobus ou camions ayant un indice de charge supérieur à 121, originaires de République populaire de Chine, a été mise en place.

Cet enregistrement est effectué, depuis le 03/02/18, dans le cadre de l'ouverture de procédures antidumping et antisubventions.

En ce qui concerne la réglementation antidumping, par le règlement d'exécution (UE) 2018/683 (JO L116/18) les marchandises précitées, ont été soumises, à compter du 08/05/18, à un droit antidumping provisoire, avec la mise en place d'un cautionnement du montant de ce droit.

Le règlement d'exécution (UE) 2018/1579 (JO L263/18) a ensuite instauré un droit antidumping définitif à compter du 23/10/18, avec perception définitive des droits provisoires.

**L'attention des opérateurs est appelée sur la publication du règlement d'exécution (UE) 2018/1690 (JO L283/18)** qui prévoit la mise en place de droits antisubventions définitifs à l'encontre des marchandises précitées et supprime l'enregistrement en cours (à ce jour nous n'avons pas d'information sur une éventuelle perception rétroactive des droits sur les importations enregistrées).

Ce règlement prévoit également une modification des droits antidumping en vigueur définis par le règlement d'exécution (UE) 2018/1579 (JO L263/18)

En conséquence, tous les produits relevant des codes TARIC 4011 20 90 00 et 4012 12 00 10 et originaires de Chine, fabriquées par les sociétés chinoises, sont soumis, à compter du 13/11/18, à des taux de droits antidumping et antisubventions définitifs applicables au prix net franco frontière de l'Union avant dédouanement, défini par le tableau ci-dessous.

Les codes additionnels à utiliser sont également repris dans le tableau suivant.

<b>Sociétés</b>	<b>Droit antidumping définitif</b> (en EUR/unité)	<b>Droit antisubvention définitif</b> (en EUR/unité)	<b>Code additionnel TARIC</b>
Xingyuan Tire Group Ltd, Co.; Guangrao Xinhongyuan Tyre Co., Ltd	4,48	57,28	C331
Giti Tire (Anhui) Company Ltd; Giti Tire (Fujian) Company, Ltd; Giti Tire (Hualin) Company Ltd; Giti Tire (Yinchuan) Company, Ltd	36,89	11,07	C332
Aeolus Tyre Co., Ltd; Chonche Auto Double Happiness Tyre Corp., Ltd; Qingdao Yellow Sea Rubber Co., Ltd; Pirelli Tyre Co, Ltd	0,37	49,07	C333
Chongqing Hankook Tire Co., Ltd; Jiangsu Hankook Tire Co., Ltd	38,98	3,75	C334
Autres sociétés ayant coopéré énumérées à l'annexe I	21,62	27,69	Voir annexe I
Autres sociétés ayant coopéré énumérées à l'annexe II	0	57,28	Voir annexe II
Toutes les autres sociétés	4,48	57,28	C999

L'application des taux de droit individuels précisés pour les sociétés énumérées ci-dessus ou aux annexes I et II est subordonnée à la présentation aux autorités douanières des États membres d'une facture commerciale en bonne et due forme, sur laquelle doit apparaître une déclaration datée et signée par un représentant de l'entité délivrant une telle facture, identifié par son nom et sa fonction, et rédigée comme suit: «Je, soussigné(e), certifie que le (nombre d'unités) de (produit concerné) vendu à l'exportation vers l'Union européenne et couvert par la présente facture a été produit par (raison sociale et adresse de la société) (code additionnel TARIC) en République populaire de Chine. Je déclare que les informations fournies dans la présente facture sont complètes et correctes.» Faute de présentation d'une telle facture, le droit applicable à «toutes les autres sociétés» s'applique.

Pour information, les roues et les roues de remorques et semi-remorques équipées de pneumatiques, neufs ou rechapés, en caoutchouc, du type utilisé pour les autobus ou camions, ayant un indice de charge supérieur à 121, relèvent des codes TARIC 8708 70 10 15, 8708 70 10 80, 8708 70 50 15, 8708 70 50 80, 8708 70 91 15, 8708 70 99 15, 8716 90 90 15 et 8716 90 90 80.

## ANNEXE I

Producteurs-exportateurs chinois ayant coopéré non retenus dans l'échantillon

<b>Dénomination de la société</b>	<b>Code additionnel TARIC</b>
Bayi Rubber Co., Ltd	C335
Bridgestone (Huizhou) Tire Co., Ltd	C336
Chaoyang Long March Tyre Co., Ltd	C338
Guizhou Tyre Co., Ltd	C340
Jiangsu General Science Technology Co., Ltd	C341
Megalith Industrial Group Co., Ltd	C342
Michelin Shenyang Tire Co., Ltd	C343
Nanjing Kumho Tire Co., Ltd	C344
Ningxia Shenzhou Tire Co., Ltd	C345
Prinx Chengshan (Shandong) Tire Co., Ltd	C346
Qingdao Doublestar Tire Industrial Co., Ltd	C347
Qingdao Fudong Tyre Co., Ltd	C348
Qingdao Hairunsen Tyre Co., Ltd	C349
Qingdao GRT Rubber Co., Ltd	C350
Sailun Jinyu Group Co., Ltd	C351
Shaanxi Yanchang Petroleum Group Rubber Co., Ltd	C352
Shandong Kaixuan Rubber Co., Ltd	C353
Shandong Changfeng Tyres Co., Ltd	C354
Shandong Haohua Tire Co., Ltd	C355
Shandong Hengfeng Rubber & Plastic Co., Ltd	C357

Shandong Hengyu Science & Technology Co., Ltd	C358
Shandong Homerun Tires Co., Ltd	C359
Shandong Huasheng Rubber Co., Ltd	C360
Shandong Hugerubber Co., Ltd	C361
Shandong Jinyu Tire Co., Ltd	C362
Shandong Linglong Tyre Co., Ltd	C363
Shandong Mirage Tyres Co., Ltd	C364
Shandong Vheal Group Co., Ltd	C365
Shandong Wanda Boto Tyre Co., Ltd	C366
Shandong Wosen Rubber Co., Ltd	C367
Shandong Yongfeng Tyres Co., Ltd	C368
Shandong Yongsheng Rubber Group Co., Ltd; Shandong Santai Rubber Co., Ltd	C369
Shandong Yongtai Group Co., Ltd	C370
Shanghai Huayi Group Corp. Ltd; Double Coin Group (Jiang Su) Tyre Co., Ltd	C371
Shengtai Group Co., Ltd	C372
Toyo Tire (Zhucheng) Co., Ltd	C374
Triangle Tyre Co., Ltd	C375
Weifang Goldshield Tire Co., Ltd	C376
Weifang Shunfuchang Rubber And Plastic Products Co., Ltd	C377
Xuzhou Armour Rubber Company Ltd	C378

## ANNEXE II

Autres producteurs-exportateurs chinois ne figurant pas dans l'échantillon et coopérant à l'enquête antidumping, mais pas à l'enquête antisubvention

<b>Dénomination de la société</b>	<b>Code additionnel TARIC</b>
Briway Tire Co., Ltd.	C337
Goodyear Dalian Tire Co., Ltd	C339
Shandong Hawk International Rubber Industry Co., Ltd.	C356
Sichuan Kalevei Technology Co., Ltd.	C373
Zhongce Rubber Group Co., Ltd.	C379